Académie d' AIX-MARSEILLE SESSION 2003

Concours de recrutement de professeurs des écoles

EPREUVE ORALE D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

PRESENTATION

Durée de l'épreuve : 30 minutes (exposé : 15 minutes ; entretien : 15 minutes) ; préparation : 1h30 minutes ; coefficient 2.

Les documents et calculatrices personnels sont strictement interdits

Le candidat pourra utiliser les ouvrages de la documentation commune mise à sa disposition dans la salle de préparation.

TRAVAIL A EFFECTUER

L'épreuve consiste en un exposé devant le jury suivi d'un entretien.

La première partie est un exposé du candidat sur le sujet proposé en sélectionnant les informations contenues dans les documents qui lui ont été remis et en les mettant en relation.

La seconde partie consiste en un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à apporter des précisions sur son exposé et à élargir sa réflexion sur le sujet, par exemple en comparant avec un autre cycle d'enseignement, avec la classe de 6ème et en le reliant à d'autres disciplines.

Sujet : Le Premier Empire : confirmation ou négation des principes révolutionnaires ?

Document A : **Napoléon Bonaparte face à l'héritage révolutionnaire.**
Louis BERGERON, *L'épisode napoléonien aspects intérieurs*, La nouvelle Histoire de la France, SEUIL, 1972.

Document B : **Extraits du Code civil.**

Document C : **Le consulat puis l'Empire**
(2 pages de manuel, Histoire-géographie Cycle 3, HACHETTE, 1998.)

DOCUMENT A

Napoléon Bonaparte face à l'héritage révolutionnaire

Avec Brumaire est venu le temps du filtrage, de la décantation. Bonaparte est lié à la Révolution, certes, par tout ce qui paraît d'ores et déjà appartenir à l'irréversible : égalité civile, destruction de la féodalité, ruine de la situation privilégiée de l'Eglise catholique. Quant au reste, usage des libertés, forme des institutions politiques, il y a eu depuis 1789 une telle instabilité, tant de contradictions entre les grands principes et la pratique des gouvernements, une incertitude si persistante sur l'issue de la guerre et sur l'unité de la nation, que le champ reste libre pour un homme fort qui, à condition de préserver les conquêtes essentielles de la Révolution, innoverait en matière de gouvernement et refuserait de s'embarrasser de scrupules. En réalisant l'ancrage de la France aux rivages dont les modérés de la Constituante avaient refusé de s'écarter, Bonaparte accomplit en somme après coup cette «révolution par en haut» dont l'ancienne monarchie n'avait pas été capable. Mais la contrepartie politique en est un certain nombre d'amputations de l'héritage immédiat de la Révolution, de retours en arrière et d'emprunts déconcertants à l'Ancien Régime. En quelque sorte, ce sont le dynamisme de Bonaparte et la rigueur de son administration qui viennent rajeunir une expérience de despotisme éclairé tardive et, dans le cadre de l'Europe occidentale, déjà quelque peu périmée.

Louis BERGERON, *L'épisode napoléonien, aspects intérieurs*, SEUIL, 1972

DOCUMENT B

Extraits du Code Civil

« Les lois ne peuvent être obligatoires si elles sont inconnues, c'est pourquoi nous nous sommes occupés de les rassembler et de les publier. Nous avons déterminé les différents effets des lois. Elles permettent ou elles défendent ; elles ordonnent, elles corrigent, elles punissent ou elles récompensent. Elles sont obligatoires pour tous ceux qui vivent dans notre pays ; les étrangers mêmes, durant tout le temps qu'ils sont dans le pays, doivent obéir à la loi. Ce qui n'est pas contraire à la loi est permis. Mais ce qui est conforme à la loi n'est pas toujours honnête, car les lois s'occupent plus du bien de la société que de la perfection morale de l'homme. »
PORTALIS, *Discours de présentation du Code Civile à l'Assemblée Nationale*, 1804

Art. 213- Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

Art. 371-L'enfant, à tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère.

Art. 374- L'enfant ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père, si ce n'est pour enrôlement volontaire, après l'âge de dix-huit ans révolus.

Art. 544-La propriété est le droit de jouir et de disposer des biens de la manière la plus absolue [...]

Art. 1421-Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner, hypothéquer sans le concours de la femme.

Art. 1781- le maître est cru sur son affirmation.

HG4

3 Discours de Napoléon

Soldats, je suis content de vous. Une armée de cent mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été dispersée en moins de quatre heures. Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, 120 pièces de canon, 20 généraux, plus de 30 000 prisonniers sont le résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette armée tant vantée et en nombre supérieur n'a pu résister à votre choc, et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter. Je vous ramènerai en France et il suffira de dire : j'étais à la bataille d'Austerlitz, pour qu'on réponde : voilà un brave.

D'après les Bulletins de la Grande Armée, 2 décembre 1805.

- **Sur la carte 17 de l'atlas, situe Austerlitz.**
- **Quelles ont été les autres victoires de la France sous Napoléon ?**

2 La Légion d'honneur

Napoléon (reconnaissable ici à son bicorne) créa la Légion d'honneur pour récompenser ceux qui soutenaient le régime. De nos jours, cette récompense est décernée à ceux qui contribuent à la grandeur de la France, dans les grandes actions comme dans de plus modestes.

- **Compare les vêtements de l'époque impériale à ceux de la Révolution et de l'Ancien Régime.**

Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'allièrent donc contre la France.

De 1805 à 1809, les armées de Napoléon remportèrent de grandes victoires, à Austerlitz (1805), Iéna (1806), Friedland (1807), Wagram (1809) et étendirent le territoire de la France (doc. 3 et carte 18 de l'atlas).

La France prit le contrôle des régions conquises mais n'y appliqua pas l'idéal de liberté de la Révolution, ce qui provoqua des révoltes dans plusieurs pays.

La chute de l'Empire

A partir de 1812, les armées de Napoléon subirent d'importantes défaites, notamment en Russie où la Grande Armée battit en retraite subissant de lourdes défaites. Les guerres, très coûteuses, les défaites, humiliantes et l'augmentation des impôts rendirent le régime impopulaire.

En 1814, la France fut envahie par ses adversaires, qui contraignirent Napoléon Ier à abdiquer. Celui-ci fut exilé sur l'île d'Elbe, mais parvint à s'échapper. Soutenu par son armée, il reprit le pouvoir durant les « Cent Jours ».

Vaincu à Waterloo le 18 juin 1815, il fut définitivement exilé sur l'île de Sainte-Hélène. Le frère de Louis XVI, Louis XVIII, prit le pouvoir et restaura la monarchie.

LEXIQUE

abdiquer : pour un souverain, renoncer au pouvoir, quitter ses fonctions.

un concordat : un traité conclu entre le pape et un État pour régler des questions religieuses concernant les catholiques.

exiler : envoyer de force dans un pays étranger.

un plébiscite : un vote demandé par un homme politique pour prouver qu'il a le soutien massif de la population.

voir résumé p. 146